

Récemment, on a refondu le programme des écoles publiques de langue française. Le cours primaire de trois cycles (élémentaire, de la I^{re} à la VII^e année; complémentaire, VIII^e et IX^e; et supérieur, de la X^e à la XII^e) a fait place à un cours élémentaire de sept années suivi d'un cours secondaire de quatre ou cinq années. On a aussi introduit dans le programme des écoles publiques secondaires un cours classique qui équivaut aux quatre premières années du programme des collèges classiques. Dans les écoles catholiques et protestantes l'immatriculation junior s'obtient à la fin de la XI^e.

L'enseignement professionnel est très développé dans le Québec, grâce surtout au ministère du Bien-être social et de la Jeunesse qui dirige un réseau d'écoles d'arts et métiers, d'écoles techniques et d'instituts. La formation des instituteurs a aussi été l'objet de profondes transformations depuis quelques années. Les écoles normales exigent maintenant qu'on ait fait sa XI^e; elles ont institué des cours d'un an, de deux ans et de quatre ans; et elles ont aligné leurs programmes sur les exigences des universités, de sorte qu'un grade en pédagogie peut s'obtenir à la fin du cours de quatre ans.

La province compte les trois universités de langue française mentionnées plus haut et un collège militaire français (le Collège militaire royal de Saint-Jean). Elle compte aussi trois institutions d'enseignement supérieur de langue anglaise: l'Université McGill (y compris le Collège Macdonald), le Collège Sir George Williams et l'Université Bishop.

L'éducation populaire fait partie du programme d'un très grand nombre de services gouvernementaux et d'organismes bénévoles, dont plusieurs sont subventionnés par la province.

Ontario.—L'Ontario présente un ensemble complexe de circonscriptions scolaires qui peuvent toutes se trouver dans un même comté: sections, sections fusionnées, districts d'écoles de continuation, townships, villes et villages. Le tableau sommaire du système administratif serait donc difficile à dresser.

Le programme des écoles publiques se répartit sur 13 années. L'élève atteint l'immatriculation junior à la fin de la XII^e et l'immatriculation senior, à la fin de la XIII^e.

Les écoles primaires régies par le ministère de l'Instruction publique enseignent les huit premières années. Elles sont publiques ou séparées; sauf trois, toutes les écoles séparées sont catholiques. Bon nombre d'écoles séparées catholiques dans les secteurs canadiens-français sont bilingues et dotées d'un personnel bilingue. Toutes les écoles secondaires (de la IX^e à la XIII^e année) régies par le ministère sont publiques. Elles se divisent en cinq catégories principales: *collegiate institutes*, *high schools*, écoles de continuation, écoles professionnelles et écoles d'enseignement mixte. Un nombre relativement faible d'élèves fréquentent des écoles privées dont la plupart sont inspectées par le ministère de l'Instruction publique et préparent aux certificats officiels.

Au niveau secondaire, la majeure partie de l'enseignement professionnel se donne dans les écoles secondaires publiques, bien qu'il existe un institut provincial des métiers (Toronto), deux écoles d'agriculture régies par le ministère de l'Agriculture, plusieurs écoles commerciales privées et un certain nombre d'écoles de métiers privées. Le ministère de l'Instruction publique dirige aussi cinq instituts techniques dont les cours se situent pour la plupart à l'échelon post-secondaire.

Les instituteurs du primaire sont formés dans des écoles normales régies par le ministère de l'Instruction publique où ils doivent suivre un cours d'un an après la XIII^e année ou de deux ans après la XII^e. Quant aux futurs professeurs du secondaire, il leur faut, au sortir de l'université, passer un an à l'*Ontario College of Education* de l'Université de Toronto. Les professeurs d'école professionnelle sont aussi formés à l'*Ontario College of Education*.

En plus d'un certain nombre d'écoles professionnelles et de collèges juniors indépendants, la province compte neuf institutions d'enseignement supérieur: l'Université d'Ottawa, l'Université Queen's, le Collège militaire royal, l'Université de Toronto, l'Université McMaster, l'Université de Western Ontario, l'Université de l'Assomption (Windsor), l'Université Carleton et le Collège du Sacré-Cœur. A toutes ces institutions, sauf les deux dernières, se rattachent des collèges fédérés ou affiliés.

Dans le domaine de l'éducation populaire, la Division des programmes communautaires du ministère de l'Instruction publique prête son concours aux œuvres d'éducation et de